

LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE RÉGION BOURGOGNE VOUS ACCUEILLE DANS TOUTE LA REGION

Section Yonne

56-58 rue du Moulin du Président - BP 337 89005
AUXERRE CEDEX
Tél. : 03.86.42.05.89
Fax : 03.86.52.34.95
Courriel : accueil-s89@artisanat-bourgogne.fr

Antennes :

- Sens ,
- Tonnerre,
- Avallon.



Section Côte-d'Or

65-69 rue Daubenton - BP 37451
21074 DIJON CEDEX
Tél. : 03.80.63.13.53
Fax : 03.80.36.27.87
Courriel : accueil-s21@artisanat-bourgogne.fr

Permanences :

- Châtillon-sur-Seine
- Montbard,
- Beaune.

Section Nièvre

18 rue Albert 1er - BP 40
58027 NEVERS CEDEX
Tél. : 03.86.71.80.60
Fax : 03.86.59.05.45
Courriel : contact@cma58.fr
Permanence :

- Château-Chinon.

Section Saône et Loire

185 av. Boucicaut - BP 10052
71103 CHALON/SAÔNE CEDEX
Tél. : 03.85.41.14.41
Fax : 03.85.41.42.41
Courriel : cma71@cma71.fr

Permanences :

- Autun, - Louhans,
- Montceau les Mines,
- Mâcon, - Charolles.

Avec le soutien de :



Fonds social européen



Et pour le compte de :



Siège : 46 bd de la Marne - 21000 DIJON Tél : 03 80 28 81 00 Mail : contact@artisanat-bourgogne.fr

www.artisanat-bourgogne.fr

Créer ou reprendre une entreprise



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région
Bourgogne

Je mets toutes les
chances de mon côté
avec la Chambre de Métiers et
de l'Artisanat de région Bourgogne

AGIR
POUR
REUSSIR
www.artisanat.fr



Une idée, un projet par où commencer ?

Les entreprises accompagnées par la CMARB ont un taux de survie supérieur aux autres entreprises.



Installation

1

PASS DECOUVERTE le forfait tout compris

La réunion d'information.

En participant à la réunion collective, je suis informé sur les différentes étapes à suivre pour mener à bien mon projet.

Les partenaires de la création me sont présentés à cette occasion.

Le rendez-vous individuel d'information

Je prends rendez-vous avec un conseiller pour approfondir mon projet plus en détails et obtenir les réponses adaptées à mon cas particulier.

Je repars avec mon plan d'action personnalisé.

Le stage de préparation à l'installation.

Ce stage obligatoire avant l'installation me permet d'obtenir des informations dans les domaines administratifs, juridiques, sociaux et fiscaux liés à la création ou à la reprise d'entreprises.

Installation

2

PASS ACCOMPAGNEMENT 3 formules au choix

Réalisation du dossier économique :

A partir des informations que je fournis, mon conseiller CMARB :

- établit la pertinence financière de mon projet.
- calcule mes besoins en matière de pré financement, de trésorerie...
- estime mes premiers résultats.
- synthétise toutes ces informations dans le « dossier économique » afin de solliciter les aides financières.

Recherche d'aide financière :

A partir d'un prévisionnel et d'un dossier économique, un conseiller de la CMARB réalise pour mon compte une demande d'aide financière adaptée à mon projet.

Accompagnement personnalisé : de l'idée au plan d'affaire.

Mon conseiller m'accompagne pour bâtir le plan d'affaire me permettant de négocier au mieux mon financement auprès des banques.

- Il analyse les aspects commerciaux, élabore le compte de résultat prévisionnel, mesure mes besoins en trésorerie et calcul le plan de financements.
- Ensemble nous :
 - Optimisons les choix juridiques, sociaux, fiscaux.
 - Choisissons les aides les plus adaptées.
 - Montons les dossiers pour les solliciter.

Entreprise créée

3

PASS JEUNE ENTREPRISE

Assistance à l'immatriculation.

Je prends rendez-vous au centre de formalités des entreprises de la CMARB. J'effectue en un seul lieu les formalités obligatoires à la création d'entreprise.

Un conseiller m'assiste pour réunir les pièces constitutives du dossier.

Le CFE effectue pour mon compte la totalité des déclarations et démarches administratives auprès des organismes.

Suivi de 3 ans.

Un expert de la CMARB me rend visite sur mon lieu de travail plusieurs fois par an. Il analyse et me conseille sur les fonctions clés de mon entreprise : commercialisation, production, achats, gestion administrative et comptable, ressources humaines, communication.

Formation continue.

En fonction de mes besoins je peux suivre des stages organisés par la CMARB : en gestion administrative et financière, action commerciale, comptabilité, vente, informatique, langues, export, innovation, hygiène.



TEMOIGNAGE

Mme Claire Blondeau
Tapissière décoratrice

«Après vingt ans dans l'industrie, je voulais me reconverter. J'ai assisté à une réunion d'information qui m'a fait découvrir que la CMARB pouvait m'aider dans mon parcours de créateur : j'ai été accompagnée lors de rendez-vous individuels et j'ai suivi une formation de cinq jours.

Depuis mon installation, mon conseiller de la CMARB me rencontre tous les trimestres pour faire un point et me guider dans la gestion quotidienne de mon entreprise.»